

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de		mis		Date d'inspection		
GARDERIE CHAMPLAIN DAYCARE INC.	2017649			Le 27 mars 2025			
Nom de l'établissement				Numéro de téléphone			
Garderie Champlain Daycare					(506) 383-0077		
Adresse							
66 Newcombe Promenade Moncton NB E1A 9V4							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Paula Morin			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règle	ment		limite pour	Date d'attestation	
				être conforme		de la conformité	
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des		11(c)(ii) 1		17 jar	nv. 2025		
administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du							
1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires							
d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posse							
formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être							
titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an oposséder une formation équivalente selon le ministre.	Ju						
Commentaires : La mentore en assurance de la qualité a discuté du plan d'action pour que cette article du règlement soit							
conforme et maintient cette conformité. Une mise à jour du document a été donné à la mentore en							
assurance de la qualité au moment de l'inspection.							
11.1(3) Les membres du personnel qui travaillent directement avec des			11.1(3) 17 ja		nv. 2025		
enfants en bas âge ou des enfants d'âge préscolaire doivent suivre chaque année dix heures de formation qu'approuve le ministre et qui se							
rapporte au curriculum éducatif en usage dans l'établissement désigné.							
Commentaires : La mentore en assurance de le la qualité a discuté avec l'administratrice du plan d'action pour que cette							
article du règlemement deviennt conforme et maintient cette conformité.							
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont déli		21		17 jar	nv. 2025		
planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, au et aux intérêts de chaque enfant.	x besoins						
Commentaires : 2 classes sur 5 ont des planifications du mois	de mars. Ur	n rann	el de l'ir	nnorta	ince des proc	rammations des	
activités (planification). La mentore en assurance de la qualité recommande que l'administratrice							
communique avec l'agente pédagogique pour du support.							
De plus, la mentore en assurance de la qualité a observé une éducatrice utiliser des méthodes scolarisante. Une discussion a eu lieu avec l'éducatrice et la personne administratrice des différentes façons d'apprendre							
par le jeu.							
31(6) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps	plein ou à	31(6)		27 ma	ars 2025		
temps partiel qui fournit des services à des enfants en bas âge ou d'âge							
préscolaire est entourée d'une clôture d'au moins 1,22 m de ha							
la barrière est fermée en tout temps lorsque les enfants s'y trouvent. Commentaires : La clôture en arrière doit être ajusté pour que les éducatrices puisse fermer la porte.							
Commentaires. La cioture en arrière doit etre ajuste pour que les educatrices puisse fermer la porte.							

Commentaires généraux

Les éléments suivants ont été aussi observés au moment de l'inspection de surveillance :

- -Le ratio enfants-personnes éducatrices a été vérifié.
- -Les activités quotidiennes.
- -L'orientation positive. Au moment de l'observation, la mentore en assurance de la qualité a observé quelques interaction positives. Une discussion a eu lieu avec la personne administratrice à la suite d'observation de trois éducatrices qui étaient en train de rester s'assoir sur des chaises et n'interagie pas avec les enfants. L' interaction avec les enfants est importante pour leur développement.

Au moment de l'inspection, il y a eu observation des jeux à l'extérieur, la lavage des mains, le temps de la collation (boite à diner), le lavage des mains et la préparation pour des activités dirigées à l'intérieur (activités dirigé avec des feuilles et stylo).

original signé par Paula Morin	Le	e 26 mars 2025
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Date	
F *		
original signé par		
Isabelle LeBlanc	Le	e 26 mars 2025
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date	